

Service d'Assistance Pédagogique à Domicile de l'Ain (SAPAD 01)

Textes de référence et objectifs du service

- *La circulaire APADHE (Accompagnement Pédagogique A Domicile, à l'Hôpital ou à l'École) du 3 août 2020 a remplacé la circulaire fondatrice du 17 juillet 1998 qui incitait chaque département à se doter d'un Dispositif d'Assistance Pédagogique à Domicile « pour les jeunes et les adolescents qui ne peuvent, compte tenu de leur état de santé, être accueillis dans l'établissement scolaire où ils sont administrativement inscrits ou dans une structure assurant un suivi scolaire.»*
- **Objectifs du service :**
- Maintenir ou développer les compétences scolaires
- Conserver un lien avec l'établissement scolaire
- Préparer et faciliter le retour en classe



Le S.A.P.A.D. dans l'Ain

Service d'Assistance Pédagogique à Domicile



Élèves malades, accidentés...

L'école continue à domicile

SAPAD 01
Service d'assistance pédagogique à domicile (GRATUIT)
04 74 23 71 02
www.lespep01.org/SAPAD-01

mae
Maison d'Accueil Éducative

Les Pep 01
Les Pupilles de l'Enseignement Public 01

Le Département de l'Ain
Le Département de l'Ain

- Concerne tout élève :
 - de la maternelle à la terminale
 - scolarisé dans un établissement public ou privé sous contrat du département
 - absent plus de 15 jours de son établissement scolaire en raison d'un problème de santé.

• Issu d'un partenariat entre la direction des services départementaux de l'éducation nationale de l'Ain (DSDEN 01) et les Pupilles de l'Enseignement Public (PEP 01)

⇒ signature d'une convention en janvier 2002.

Organisation d'un D.A.P.A.D.

Dispositif d'Assistance Pédagogique à Domicile

La famille signale une absence



Chef d'établissement ou Directeur d'école

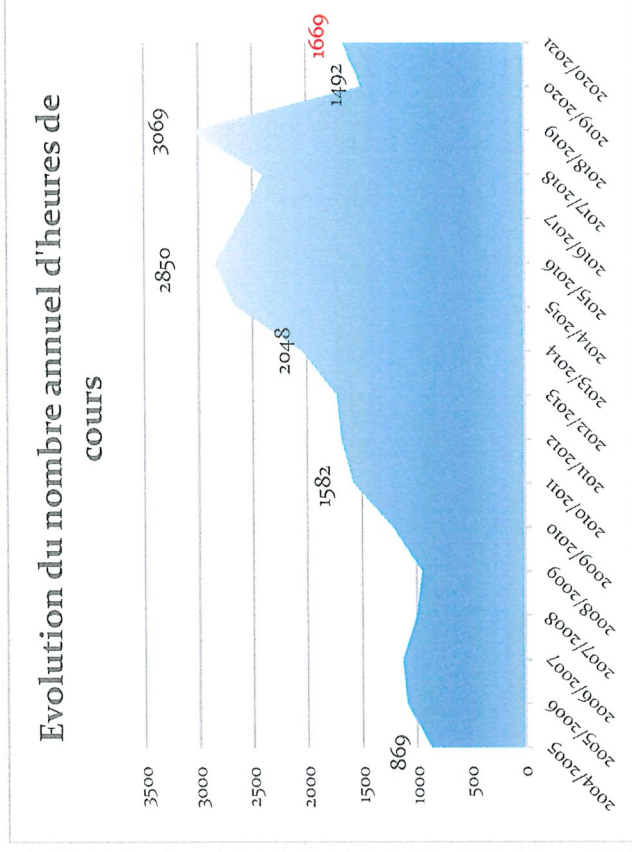
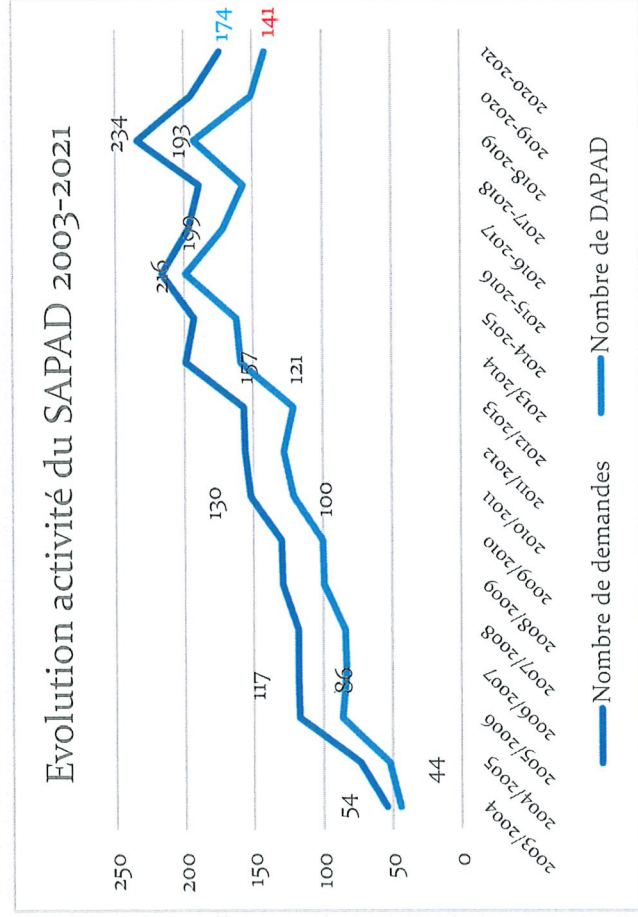
Infirmière scolaire

Enseignant(s) de l'élève ou volontaire(s) S.A.P.A.D.

Après validation par le médecin CT mise en œuvre par la coordonnatrice SAPAD en lien avec l'établissement scolaire et la famille



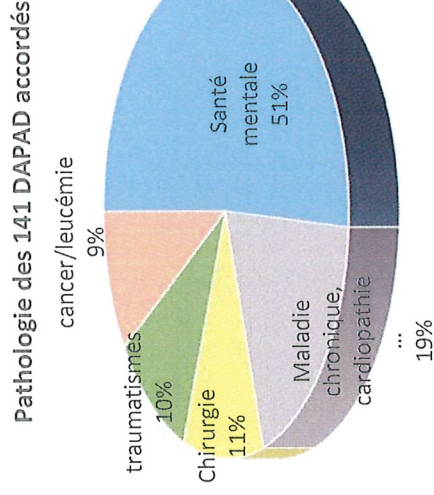
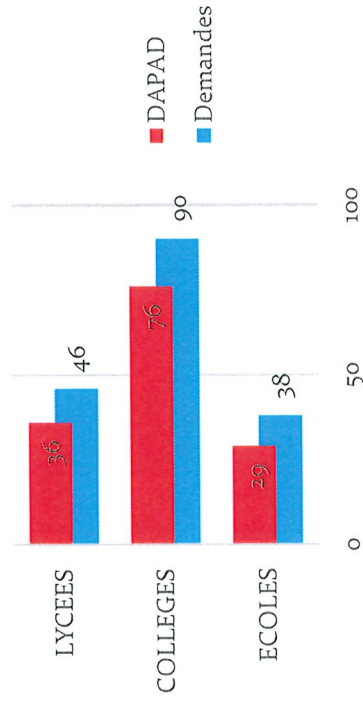
Point sur l'évolution de l'activité du SAPAD



- **Augmentation régulière** du nombre d'élèves suivis.
- **Augmentation notable** du nombre d'heures de cours jusqu'en 2019 (+ 50% en 5 ans) puis impact de la crise sanitaire...

Bilan SAPAD année 2020-2021

Répartition demandes/ DAPAD par niveau



- ✓ 174 situations étudiées → 141 accords donnés par le médecin conseiller technique
- ✓ 78 % des suivis concernant le 2nd degré
- ✓ 194 professeurs intervenus : 1593 PLC/ 35 professeurs des écoles
- ✓ 85 % des missions ont une durée < 3 mois

Financement des 1669 heures effectuées

- 99% par l'Education Nationale
- À peine 1 % par la M.A.E et la MAIF



MON PREMIER ASSUREUR



ASSUREUR MILITANT

A SAVOIR...

- Le SAPAD a évolué pour s'adapter aux besoins des élèves :
- Possibilité de mettre en place un D.A.P.A.D. sur l'année pour les élèves **souffrant d'une maladie chronique** occasionnant des absences courtes et fréquentes (15 heures utilisables à partir de 15 jours d'absence non consécutifs sur un trimestre)
- Possibilité d'un DAPAD dans l'établissement scolaire **en complément d'une scolarisation à temps partiel** dans le cadre d'un PAI (projet d'accueil individualisé).
- Interventions ponctuelles d'enseignants du SAPAD à l'hôpital :
- -Service de pédiatrie à l'hôpital de Fleuryat
- - **Services pour adolescents du Centre Psychothérapique de l'Ain**
⇒ *convention DSDEN/PEP01/CPA en novembre 2010*

★ Le SAPAD collabore avec la Maison des Adolescents de l'Ain :
travail en réseau autour de situations d'élèves déscolarisés



Dispositif expérimental PREO 01

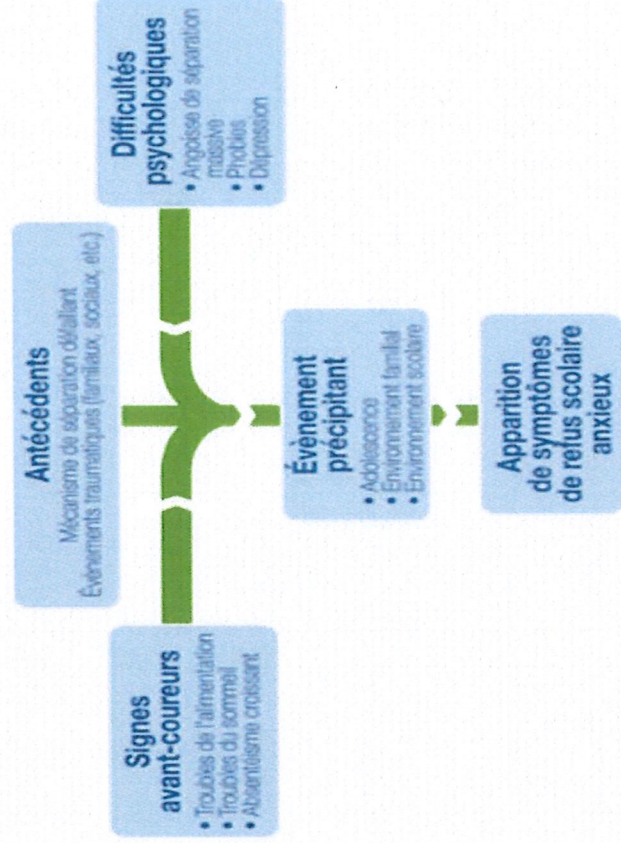
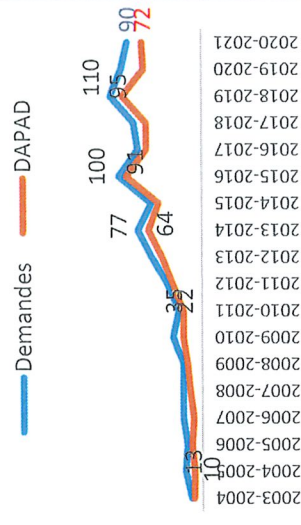
(Pour un Retour dans l'Établissement d'Origine)

porté par les PEP 01 et la DSDEN 01



- Destiné aux élèves du 2nd degré en Refus Scolaire Anxieux (RSA)
- Accueillir sur un lieu-tiers un groupe de 4 à 8 élèves / 4 demi-journées /semaine.
- éducatrice à mi-temps et psychologue à 30% qui propose des RV individuels avec les élèves et/ou avec les parents.
- Cours SAPAD en anglais, mathématiques, français
- Activités diverses (cuisine, sophrologie, yoga, sortie au musée...) visant à créer une dynamique d groupe et se confronter à l'extérieur.
- **En lien avec les établissements scolaires** : rencontre prévue en fin de session.
- 1^{ère} session en cours (du 15/11 au 14/01) avec 5 élèves.
- 2nde session prévue en mars (à confirmer).
- Objectif : pérenniser le dispositif en trouvant des financements...

Evolution du nb d'élèves relevant du champ de la santé mentale



Robot de télé-présence pour élèves malades

- En septembre 2018, la Région Auvergne-Rhône-Alpes a déployé des robots de télé-présence destinés aux lycéens malades ou en situation de handicap.
- En 2021, le plan TED-I (
- *Le robot peut être utilisé en complément des cours SAPAD.*
- *La demande d'attribution du robot est à transmettre via le SAPAD pour validation par le Dr LAPIERRE, médecin conseiller-technique de la DSDEN 01.*



Service d'Assistance Pédagogique à Domicile aux élèves malades ou accidentés



Coordonnatrice SAPAD : Corinne GREMAUD

 **04 74 23 71 02**

sapado1@lespep01.org